

M. le Secrétaire de l'A.S.

S/C de M. le Chef d'Etablissement

Caen, le 25 mars 2022

**FINALES ACADÉMIQUES COLLEGES
SPORTS COLLECTIFS**

Équipes Établissement

ATTENTION : Soyez très vigilant, les dates sont différentes selon les championnats, elles sont précisées dans le tableau

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE (fermeture des inscriptions le jour de la compétition à 12H00) des joueurs, du jeune officiel et du jeune coach. Vous imprimerez cette inscription qui sera votre document support « composition d'équipe » le jour de la compétition.

En cas de forfait, merci de prévenir le service régional

JEUNES COACHES

Le jeune coach n'est pas obligatoire au niveau académique mais fortement conseillé. Vous pourrez le renseigner lors de l'inscription en ligne sur Opuss.

Nous comptons sur vous pour favoriser la bonne tenue des participants et le respect des équipements (utilisation des poubelles et installations laissées propres). Merci

Si vous rencontrez des problèmes...

☎ **3 numéros :** **02.50.10.14.92 (Secrétariat UNSS Régionale)**
 06.77.29.18.68 (Arnaud Bidel DSR Caen)
 06.20.78.90.16 (Cécile Pannetier Chargée de mission)

Signé le 25 mars par

Cécile PANNETIER
*Chargée de mission
Service régional de Normandie
Site de Caen*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DEROULEMENT DE LA JOURNÉE

Préambule : toute équipe en retard de 30 mn après l'heure prévue de début des rencontres (quel que soit le motif), est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.

13h30

Arrivée sur les installations sportives
Accueil des équipes

- Remise des fiches d'équipe imprimées à partir d'OPUSS par les responsables d'équipe
- Attestation de fonctionnement dérogatoire si votre établissement est concerné
- Vérification des licences

13h45/14h00 Regroupement des jeunes officiels

- Vérification de la validation départementale. En cas d'absence, l'équipe est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.
- Tirage au sort de l'ordre des matchs si besoin. L'équipe qui ne joue pas, arbitre

14h00 Début des rencontres

16h30 Fin des rencontres et remise des récompenses puis départ

CONSIGNES

- 1. Le responsable de l'organisation** s'assure de l'ouverture des infrastructures à l'heure prévue et met en place le matériel nécessaire (pensez aux feuilles de matchs, un exemplaire de la fiche sport).
- 2. Le responsable de l'organisation avec l'aide du superviseur, vérifie la fiche de composition d'équipe imprimée à partir de l'inscription en ligne faite sur OPUSS, signée du Chef d'Etablissement (des 2 chefs d'établissement si le JO appartient à une autre AS).**
- 3. Le responsable de l'organisation avec l'aide du superviseur, vérifie les licences UNSS obligatoires avec photo (cf. règlement fédéral et règlement intérieur) à l'aide de la composition d'équipe imprimée.**
 - a. Si composition d'équipe sans photo, présenter pièce d'identité avec photo
 - b. Si absence de justificatif de licence, présenter :
 - Déclaration sur l'honneur de l'enseignant + pièce d'identité avec photo des élèves
 - Sans pièce d'identité, pas de participation.
- 4. Le responsable des Jeunes Arbitres (superviseur) vérifie la certification imprimée sur la licence individuelle UNSS du JO ou bien sur la composition d'équipe présentée.**
 - 1 équipe = 1 arbitre certifié niveau départemental au minimum (A l'impression de la licence individuelle apparaît les certifications obtenues par l'élève, vérifiez que la spécialité et le niveau exigés sont mentionnés).
 - Le JO a son matériel : sifflet, chrono, cartons, etc...
 - Le JO peut être joueur uniquement quand l'organisation le permet. Il est avant tout JO, il ne peut s'affranchir du rôle de JO et devenir joueur.
 - Si absence de JO de niveau départemental (vérification base informatique), l'équipe est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs.

Le responsable des JO est garant de l'application de ce règlement.

5. Chaque Association Sportive apporte ses ballons et un double jeu de maillots numérotés

Rappel pour le futsal : les protèges/tibias sont obligatoires. Sans cet équipement, le joueur n'est pas autorisé à jouer. Dispositif particulier jusqu'au niveau académique inclus : possibilité de jouer avec le gardien.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ORGANISATION SPORTIVE

Le responsable de l'organisation est le champion du département qui reçoit. Avec le superviseur, ils sont les garants du respect du règlement suivant :

Formule de compétition Basket-ball – Handball – Futsal – Football – Volley-ball

Compte tenu des conditions de ce championnat (parfois sur inscription volontaire des équipes, parfois sur sélection départementale), plusieurs formules sont envisageables :

- Lorsque 2 équipes : Match sec/ Lorsque 3 équipes : Triangulaire
- Lorsque 4 équipes : Deux demi-finales, puis finale des vainqueurs.
- Tournoi à 6 équipes. Phase de poules (2 poules de 3 équipes définies ci-après) puis demi-finales croisées puis matchs de classement (3 ou 4 matchs par équipe).
Poule A : 1^{er} Calvados / 2^{ème} Manche / 2^{ème} Orne
Poule B : 2^{ème} Calvados / 1^{er} Manche / 1^{er} Orne
En cas d'absence d'une équipe, faire un tournoi global à 5 équipes.

En cas d'absence de 2 équipes faire un tournoi global à 4 équipes sauf dans le cas où seulement deux départements sont représentés où des demi-finales croisées seront organisées

- Arbitrage par les Jeunes Officiels présents et non concernés par les équipes en train de jouer
- Les accompagnateurs d'équipe pourront être sollicités pour aider à l'observation et/ou à l'évaluation des JO
- Les temps de jeu sont modifiés pour respecter les plages horaires d'installation. Ils pourront être ajustés en fonction du nombre d'équipes réellement présentes.

Temps de jeu

Basket-ball : Minimes 4 x 6'
Futsal : Minimes 2 x 12'
Handball : Minimes 2 x 15'
Volley-ball : 1 set de 25 points

- Respecter le règlement de l'activité spécifié dans la fiche sport en vigueur. Il est consultable et imprimable sur le site www.unss.org. Le responsable de l'organisation en aura une version disponible sur place.

Qualification au Championnat Inter-académique Caen-Rouen-Rennes : l'équipe minime championne d'académie uniquement.

IMPORTANT RECOMPENSES

Les championnats d'académie s'organisant très vite et à des dates identiques, il va être difficile au service régional de se déplacer sur les sites de rencontres pour acheminer les t shirts et médailles. Afin que vos élèves puissent les recevoir le jour de la compétition, merci de vous organiser pour venir prendre vos dotations au service régional, rue du moulin au roy.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SERVICE RÉGIONAL CAEN

	MINIMES FILLES	MINIMES GARCONS
BASKET-BALL	<p align="center">Mercredi 30 mars 2022</p> <p>Gymnase du collège Guy de Maupassant Avenue Léonard Gilles 14320 ST MARTIN-DE-FONTENAY</p> <p>Collège G. de Maupassant ST MARTIN DE F. Collège Balzac ALENCON</p> <p>Responsable : Clarisse BESANCON, collège ST MARTIN F.</p>	<p align="center">Mercredi 6 avril 2022</p> <p>Gymnase du collège Jean Moulin 35 Rue de Brocéliande 14000 CAEN</p> <p>Collège Jean Moulin CAEN Collège Jacques Monod CAEN Collège Emile Zola GIBERVILLE</p> <p>Responsable : Olivier JOBA, collège Jean Moulin CAEN</p>
FOOTBALL	X	
FUTSAL	<p align="center">Mercredi 4 mai 2022</p> <p>Gymnase du collège Guy de Maupassant Avenue Léonard Gilles 14320 ST MARTIN-DE-FONTENAY</p> <p>Collège G. de Maupassant ST MARTIN-DE-FONTENAY Collège Jules Verne ST HILAIRE-DU-HARCOUET Collège Jean Moulin GACE</p> <p>Responsable : Clarisse BESANCON, collège ST MARTIN F.</p>	<p align="center">Mercredi 6 avril 2022</p> <p>Gymnase du collège Langevin Wallon 1 Rue Gabriel Péri 14550 BLAINVILLE S/ORNE</p> <p>Collège Langevin Wallon BLAINVILLE S/ORNE Collège André Maurois DEAUVILLE Collège Jean Rostand ARGENTAN</p> <p>Responsable : Boris LEMOINE, collège L. Wallon BLAINVILLE S/ORNE</p>
HANDBALL	<p align="center">Mercredi 30 mars 2022</p> <p>Gymnase du collège Le Fairage Place du Fairage 50190 PERIERS</p> <p>Collège Des Douits FALAISE Collège Le Fairage PERIERS</p> <p>Responsable : Sébastien POISSON, collège Le Fairage PERIERS</p>	<p align="center">Mercredi 30 mars 2022</p> <p>Gymnase du collège Le Fairage Place du Fairage 50190 PERIERS</p> <p>Collège Sévigné FLERS Collège La Chaussonnières AVRANCHES Collège Jacques Prévert COUTANCES</p> <p>Responsable : Nicolas BLIER, collège Le Fairage PERIERS</p>
RUGBY	<p align="center">Mercredi 4 mai 2022</p> <p>Terrain du collège du Bois d'Orceau Rue du Bois d'Orceau 14250 TILLY-SUR-SEULLES</p> <p>Collège Paul Verlaine EVRECY Collège du Bois d'Orceau TILLY-SUR-SEULLES</p> <p>Responsable : Yann DOLLEY, collège TILLY-SUR-SEULLES</p>	<p align="center">Mercredi 4 mai 2022</p> <p>Terrain du collège du Bois d'Orceau Rue du Bois d'Orceau 14250 TILLY-SUR-SEULLES</p> <p>Collège du Bois d'Orceau TILLY-SUR-SEULLES Collège Simone Veil VILLERS-BOCAGE</p> <p>Responsable : Yann DOLLEY, collège TILLY-SUR-SEULLES</p>
VOLLEY-BALL	<p align="center">Mercredi 4 mai 2022</p> <p>Complexe sportif ST SAUVEUR-VILLAGE</p> <p>Collège Jacques Monod CAEN Collège T. de Hauteville ST SAUVEUR-VILLAGE Collège Du Marais ST JEAN-DE-DAYE</p> <p>Responsable : Jean-Michel MASSON, Collège T. de Hauteville ST SAUVEUR-V.</p>	<p align="center">Mercredi 4 mai 2022</p> <p>Complexe sportif ST SAUVEUR-VILLAGE</p> <p>Collège Jean Monnet OUISTREHAM Collège Jacques Monod CAEN Collège T. de Hauteville ST SAUVEUR-VILLAGE Collège Du Marais ST JEAN-DE-DAYE</p> <p>Responsable : Jean-Michel MASSON, Collège T. de Hauteville ST SAUVEUR</p>